

a augmenté de façon considérable. L'honorable député en a déduit que la situation agricole était plus mauvaise. En réalité, c'est un indice que la situation est meilleure. Les députés constateront, s'ils jettent un coup d'œil sur les prêts consentis, qu'ils augmentent toujours en période de prospérité et diminuent quand les choses vont mal. Toutefois, la raison principale de l'augmentation du nombre et de l'importance des prêts consentis par la Commission, c'est que nous avons amélioré sensiblement la situation en ce qui concerne le montant autorisé et aplani les difficultés qu'on éprouvait à obtenir un prêt. Nous avons sensiblement réduit ces difficultés et la politique de prêt plus libérale que nous avons mise en vigueur a entraîné un accroissement considérable du nombre des prêts.

L'honorable député de Beauce et un ou deux autres députés ont parlé de l'importation de poulets des États-Unis. Ils ont tenté de faire croire que c'était la cause d'une baisse considérable du prix des poulets au Canada et aussi, dans une grande mesure, d'un très grave effondrement des prix de la volaille, surtout depuis six à huit mois. La raison réelle de la chute des prix de la volaille au Canada est l'accroissement extraordinairement rapide de la production de volaille chez nous. J'ai ici un petit tableau indiquant le chiffre de la production de poulets de moins de quatre livres, de poulets de plus de quatre livres, de volailles et de dindes au cours des années 1956, 1957 et 1958.

Pour ce qui est des poulets de moins de quatre livres, nous en avons produit 103 millions de livres en 1956 et 175 millions en 1958. En ce qui regarde les poulets de plus de quatre livres, nous en avons produit 29,200,000 livres en 1956 et 28,200,000 en 1958; il y a donc eu peu de changement. La production de volailles s'est élevée à 49 millions de livres en 1958, comparativement à 51 millions de livres en 1956. La production de dindes, qui se chiffrait à 60 millions de livres en 1956, a atteint 86 millions de livres en 1958, ce qui représente une augmentation assez considérable. De fait, la production globale a augmenté, entre 1957 et 1958, de 67 millions de livres, les chiffres passant de 279 à 346 millions de livres.

Les importations ont même accusé une baisse considérable depuis 1956. Cette année-là, le Canada a importé 22 millions de livres de volailles de toutes sortes, tandis qu'en 1957 les importations se sont établies à 12,270,000 livres et en 1958, à 12,045,000 livres. Il est assez évident, d'après ces chiffres, que la baisse du prix de la volaille est attribuable non pas aux importations américaines, qui ne représentent qu'une faible quantité comparativement à la production

globale du Canada l'an dernier,—soit 12 millions de livres comparativement à 346 millions,—mais à l'augmentation très rapide de la production de volailles dans notre pays.

Je n'ai cessé, depuis que je suis ministre de l'Agriculture, d'avertir les producteurs de volailles que s'ils continuent à accroître leur production au rythme des deux ou trois dernières années, ils se réduiront eux-mêmes à la faillite. C'est malheureusement ce qui est arrivé à un certain nombre ces derniers mois. Ils produisent beaucoup plus de volaille que le pays ne peut en consommer, car le marché de la volaille est rigoureusement limité, comme le public le reconnaît, je pense. L'honorable député de Timiskaming affirme que la plupart des gens qu'il voit sortir des épiceries géantes achètent de la volaille plutôt que de la viande rouge. Le fait est, pourtant, qu'en 1958 nous avons consommé au total 358 millions de livres de volaille,—je pense que c'est bien le chiffre, mais je cite de mémoire et il pourrait être inexact,—contre un milliard de livres de bœuf et une quantité plus considérable encore de porc,—je ne puis citer le chiffre de mémoire,—sans mentionner l'agneau, et ainsi de suite.

Autrement dit, le marché de la volaille est limité. Les gens ne veulent pas manger de la volaille tous les jours. De fait, il a été constaté qu'ils sont loin de manger autant de volaille que de bœuf, même si le bœuf coûte trois fois plus cher à l'heure actuelle.

Plusieurs représentants, y compris l'honorable député de Charlevoix et l'honorable député de Bellechasse, ont soulevé la question du sucre d'érable. Sauf erreur, le député de Beauce en a parlé également. Nous sommes entièrement disposés à établir un prix de soutien dans le cas du sucre d'érable si les producteurs le désirent. Il y a deux grandes entreprises,—ce sont en fait des sociétés coopératives,—qui s'occupent des produits de l'érable dans la province de Québec. Leurs représentants sont venus nous voir et, après avoir discuté à fond la question d'un prix de soutien pour le sucre et le sirop d'érable, ils ont conclu qu'il vaudrait mieux pour eux profiter des dispositions de la loi sur la vente coopérative des produits agricoles, et c'est ce qu'ils ont fait. Ils utilisent cette loi pour financer leurs opérations.

L'honorable député de Charlevoix et l'honorable député de Bellechasse ont soulevé tous deux la question du bois à pâte. Je déplore la situation dans laquelle se sont trouvés les cultivateurs à propos des prix qu'ils ont obtenus pour le bois à pâte. Il ne fait aucun doute que la situation a été très injuste et mauvaise. J'espère que l'enquête sur les coalitions, qui a démontré qu'il y avait eu collusion de la part de certaines des compagnies de papier en vue d'acheter